République Française Département du Bas-Rhin Arrondissement de Sélestat-Erstein

COMMUNE DE SAINT-MAURICE

Nombre de conseillers élus :

11

Conseillers en fonction:

11

Conseillers présents :

10

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1^{er} février 2018 Acte n° DEL-01022018

Convocation du 26/01/2018

Sous la présidence de M. Jean-Marc RIEBEL, Maire,

Membres présents : Mmes et Mrs Marielle KNECHT, Nadine CROS, Cécile EVRARD René EGGENSPIELER, Vincent LEIBEL, Jacques MAEDER, Frédéric HEINRICH, Rémy THIRION.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu de la réunion du 14 novembre 2017.

2. PERISCOLAIRE

Monsieur le maire présente le projet de création d'un périscolaire. Il est rappelé que la commune de Saint-Maurice est en regroupement pédagogique avec la commune de Triembach au Val. La demande croissante de places d'accueil en périscolaire a conduit ces deux communes à mener une réflexion sur la faisabilité de réaliser un périscolaire de 35 places. Les contacts avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la cohésion sociale ont permis de de faire évoluer ce projet favorablement.

L'équipement pourra s'implanter à l'étage de l'école de Saint-Maurice avec une surface suffisante pour accueillir le programme, et permettra une mutualisation des locaux.

Après avoir entendu l'explication du maire, le CONSEIL MUNICIPAL,

> APPROUVE l'APD pour un montant de travaux de 420 000.00 € HT, honoraires compris et la somme de 12 000.00 € pour le premier équipement.

APPROUVE, à l'unanimité, le plan de financement suivant :

432 000.00 € Dépenses HT

103 200.00 € Autofinancement

Subvention Région 100 000.00 €

DETR 152 800.00 €

Caisse Allocations Familiales 76 000,00 €

Montant TVA 86 400.00 €

- APPROUVE le planning des travaux
- CONFIE les travaux de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'Architecture Hubert WACH
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférant à ce projet.

3. DIVERS

Modification PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil, que l'enquête publique pour la modification N° 1 du PLU de St Maurice, se déroulera du 05 mars au 06 avril 2018.

> Lu et approuvé Suivent les signatures

